

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Séance du 27 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept janvier à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
21/01/2025

Date d'affichage
21/01/2025

Objet de la délibération

Approbation évolution du
contrat de prestations et
services du Logiciel
Cimetière à la société
VERTURA Solution

Présents : Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. DEBROAS, M. JEAN, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. TRIBOLLET,

Absents : M. BORDE donne pouvoir à Mme BONNELLY, M. CHOMETTE donne pouvoir à M. DEBROAS, M. BERGERON, M. DEVAUX, Mme GRAS,

Madame le Maire rappelle le contrat de prestations avec la société ARG Solutions, devenue VERTURA Solutions, pour le logiciel de gestion des concessions cimetières et columbarium depuis 2021. Elle note qu'une utilisation plus approfondie est nécessaire pour le bon fonctionnement de la gestion des concessions.

Elle propose un avenant au contrat n°12922_3689_CIM02 pour une version PREMIUM du logiciel d'un montant de 1 080 € H.T/an.

N° 06/25

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

-APPROUVE à 12 POUR, l'avenant au contrat de prestations initiales pour 1 080 € H.T/an avec la société VERTURA Solutions.

-DONNE pouvoir à Madame le Maire pour signer la commande et le contrat.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS

